

**Compte rendu du « CA de rentrée » du vendredi 2 septembre 2022**

12 présents

Excusés : Mmes Cobo, Marianelli, Mouty ,Poude, Degache, M. Solitaire, Dégout, et Brouilloux

**Les nouveaux statuts nationaux** : travaillés cette année par le National(René Marion y participait), il faut attendre le feu vert du Conseil Fédéral, et le prochain Congrès pour en avoir la teneur.

But : permettre une bonne vie démocratique et éviter certainesdérives, comme on l’a vu précédemment …

A prévoir une commission départementale pour relire les nôtres (dernière lecture le 6 juin 2009, congrès de Pélussin) et les mettre en conformité avec nos statuts nationaux : 🡪Jean Fontvieille, M Manet,P Just, M Chalayer et R Marion

**Info**: Mise en conformité fiscale : les DDEN sont une association reconnue d’utilité publique, et justifiant à ce titre de défiscalisation éventuelle ; il va falloir

déclarernotre unionauprès des services fiscaux départementaux ;

René Marion fera le nécessaire.

**Bilan de rentrée** : à l’occasion d’une visite d’école de début d’année, rencontre informelle avec M Poggioli, DASEN : « 12 contractuels seront reconduits cette année, pas de problèmes d’effectifs, une quarantaine de sortants pourront être affectés dans la quinzaine si besoin..»

**Remarques diverses :**

* il n’y a pas eu de CDEN en juin… A quand le prochain ?
* Certaines écoles ont des effectifs chargés, même si le nombre d’élèves dans le département est en baisse.
* Pb de la formation des maîtres recrutés et *formés* en 4 jours !…
* les Activités Pédagogiques Quotidiennes, ½ h par jour, nouveauté difficile à mettre en place…
* nombreux élèves en difficulté : problème de formation, entre autre pour les personnels type cantine
* les emplois civiques : voir M Meunier en prefecture (cf. Manet) si besoin
* contacts avec les IEN : satisfaisants dans l’ensemble, sauf quelques cas rares
* intervenants de + en + nombreux, au détriment des acquisitions de base ?

**I A. :** à sa demande, une rencontre des DDEN (tous, le CA, les présidents ?)avec le DASEN est à prévoir en octobre : peut être ailleurs qu’à St Etienne (Feurs ?) : thèmes possibles : l’école inclusive (intégration des élèves porteurs de handicap dans les classes « normales » ; le recrutement et la formation des enseignants…

René Marion prendra contact avec le secrétariat général pour en arrêter les modalités.

**Autres points abordés :**

* Evaluation d’école : à la demande de l’éducation nationale, un audit ou une évaluation de certaines écoles pourrait se mettre en place.Une formation est prévue pour les écoles pilotes ; encore du travail pour les directeurs… l’avis des parents, de la mairie… mais pas des DDEN sera sollicité ? ! l’intérêt pourrait être de recentrer les conseils d’écoles, de les redynamiser et de différencier le projet d’Ecole et les projets d’activités.  A suivre
* Liaisons…G. REY, avec solidarité laïque : Veillez à ne pas se mettre en concurrence avec la JPA, dont elle fait partie, ET qui fait déjà partir des enfants en vacances…

Liaison aussi, toujours G Rey, avec FCPE, dont on peut se demander quelle représentativité dans la Loire (4 personnes à l’AG !, combien de parents fcpe élus aux Conseils d’écoles ?)

* La Laïcité en débat : problème avec un concours d’éloquence supervisé par La Ligue

Je vous remets en PJ un document rédigé par le collectif laïque national en date du 7/7/22

**Enquête Sanitaires scolaires :** a bien marché ( notre département, 4eme /niveau national)

Décision prise de commander 40 versions entières papier (CA etprésidents), de demander si une version numérique existe…, et l’extraction de nos résultats ligériens

Merci de nous donner votre avis sur l’intérêt à le distribuer à tous les élus locaux ligériens 🡪 auprès de Michel Blanc

**Présentation** du prochain envoi **pour les cotisations 2022-2023** : 2 pages simplement (mais 3 fichiers) la 1ère pour identifier la Délégation, l’autre qui se présente sous fichier excel (à privilégier), mais aussi sous word , qui rassemble en tableau tous les renseignements du secteur, et donc, à corriger, modifier afin de mettre à jour le listing départemental établi cette année !.

Le fichier word peut être lu bien sûr avec openoffice

Les cotisations restent à 31 € (28 + 3) sauf augmentation imprévue par le National

Merci de ne pas renvoyer en jpeg ou pdf, mais bien en excel ou word

**Ecoles fleuries**: 50 écoles dans la Loire, dont 36 à St Etienne. 10 n’ont pu être vues.

Ci-Joint en PJ 2 et 3 le compte rendu de Martine Régnier